

DOCUMENT N° 97

DÉCISION DES COMMISSAIRES SPORTIFS STEWARDS' DECISION

PÉNALITÉ INFLIGÉE AU CONCURRENT (NOM): PENALTY INFLICTED UPON THE COMPETITOR (NAME): LAFAIX Gabriel

NATIONALITÉ / NATIONALITY:

PILOTE: 237 **LAFAIX Enzo** No.: DRIVER:

Concerne la partie de la compétition 30 Senior - Manche Qualificative A-D Concerns the part of the competition :

ÉNONCÉ / STATEMENT:

Pénalité de 5 secondes - Dépassement sous jaune

MOTIF / REASON:

Les Commissaires Sportifs ayant reçu un rapport du juge des faits, (Doc N°). Après avoir examiné ce rapport, convoqué et entendu le Pilote et le Concurrent concerné (convocation N°), ont examinés l'affaire suivante, détermine que le Pilote mentionné ci-dessus a dépassé le Pilote n° dans des conditions de drapeau jaune au poste de Commissaire N°

Ce fait est une violation de l'Art. 2.15 h et 2.24 des Prescriptions Générales. Les Commissaires Sportifs imposent cette pénalité conformément aux Art. 2.15 h et 2.24 des Prescriptions Générales CIK-FIA 2025

MOTIF: Dépassement sous jaune

Décision annoncée Decision announced

Date / Date: 18/10/2025

Heure / Time: 18:22

Nom / Name

Signature

Président du Collège / Chairman of the Panel:

NAVARRO Bernard (FRA)

Membres du Collège / Members of the Panel:

MAGIS Alexandre (BEL)

JARDIN Jean Marc (FRA)

NOTIFICATION AU CONCURRENT CONCERNÉ / NOTIFICATION TO THE RELEVANT COMPETITOR

Je soussigné:

I undersigned: Nom personnel / personal name

Représentant du Concurrent : LAFAIX Gabriel

Representing the Competitor: Nom du Concurrent / Competitor name

Certifie avoir recu notification du document N° des Commissaires Sportifs de la Compétition

97 Certify that I have been notified of document No. by the Stewards of the Competition.

Heure / Time: Date: Signature:

> 18:46 Heure d'affichage :